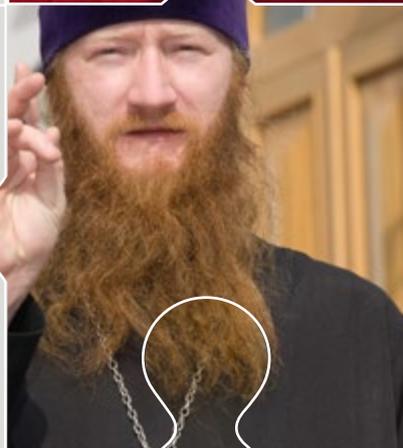


**Caisse
d'assurance
vieillesse
invalidité et
maladie des cultes**
**Rapport d'activité
2022**



page 4
LE MOT DU DIRECTEUR

page 6
PANORAMA 2022

page 8
CHIFFRES CLÉS 2022

page 10
PRÉSENTATION
DE LA CAVIMAC

page 11
GOUVERNANCE

page 12
CONSEIL D'ADMINISTRATION

page 13
COMMISSIONS

page 14
ORGANIGRAMME
DE LA CAVIMAC

Partie 1

Qualité de service, action sociale, service médical et prévention

page 18 L'AFFILIATION ET GESTION
DU RECOUVREMENT

page 19 LES PRESTATIONS MALADIE

page 20 LES PRESTATIONS RETRAITE

page 21 LE CONTRÔLE DES SOINS ET
LA PRÉVENTION

page 23 L'ACTION SOCIALE

Partie 2

Organisation et responsabilités sociales

page 26 LES RESSOURCES HUMAINES

page 27 LA GESTION JURIDIQUE,
LE CONTRÔLE DE GESTION
ET LES MARCHÉS PUBLICS

page 29 LE SYSTÈME D'INFORMATION

page 30 LA COMMUNICATION

page 31 LES SERVICES GÉNÉRAUX

page 32 LE CONTRÔLE INTERNE ET
LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

page 32 LA DIRECTION FINANCIÈRE
ET COMPTABLE

Le mot du **Directeur de la Cavimac**

Si vous deviez définir la Cavimac ?

La Cavimac est un guichet unique pour ses assurés, c'est une chance pour eux de pouvoir gérer l'ensemble de leur protection sociale au sein d'un seul et unique organisme du régime général.

La Cavimac est un organisme qui a su s'adapter et se développer afin de suivre et de faire appliquer les politiques publiques au cours de son histoire. Tout ce travail a été mené au fil du temps avec et grâce aux équipes qui la composent.

Que retenir-vous de cette année 2022 ?

L'année 2022 a été riche en projets, en travail d'équipe ainsi qu'en innovation. Elle a montré tout l'intérêt de la Cavimac au sein de l'institution de la Sécurité sociale ; par exemple en permettant le paiement dans les temps de l'ensemble des primes qui ont été définies par le gouvernement : la prime inflation, l'aide exceptionnelle de solidarité...

La Cavimac démontre ainsi chaque année sa pertinence et son efficacité.

La COG 2018-2022 arrive à échéance, quel bilan pouvez-vous faire ?

Les équipes ont contribué tout au long de cette COG 2018-2022 pour la réalisation des objectifs et la concrétisation des projets. Seul un projet n'a pu aboutir : celui de faire en sorte que la Cavimac devienne le centre de formalités des entreprises, puisque ce sujet dépasse le simple fait de l'organisme.

En revanche, il est important de souligner que l'ensemble des objectifs et des projets fixés dans la précédente COG ont été atteints. Cela nous permet d'envisager la suite et d'approfondir certains sujets.

Une nouvelle COG va s'ouvrir pour 2023-2027, comment souhaitez-vous positionner la Cavimac ?

D'abord je souhaite souligner que cette COG a été coconstruite avec de nombreux participants ; à la fois certains de nos Administrateurs qui ont participé à alimenter notre propre réflexion ; mais également les agents de la Cavimac qui ont eu la possibilité de contribuer de par leur expérience à approfondir les futurs objectifs. Enfin nos tutelles ministérielles nous ont aussi orienté sur des sujets de politiques publiques qui ont ainsi permis d'approfondir notre propre réflexion.

Cette COG qui a abouti et qui a été validée par l'État est une réussite dans sa construction et dans sa validation. Elle nous permet de commencer sereinement l'année 2023 avec des projets novateurs, qui vont nous animer pendant ces 5 prochaines années. Une lecture transversale de la COG vous permettra de comprendre que nous avons souhaité mettre en avant l'ensemble de nos parties prenantes : assurés, pensionnés, professionnels de santé mais aussi les agents de la Cavimac.

Un dernier mot ?

L'année 2022 se termine sur de beaux projets qui ont été engagés et qui vont continuer en 2023 mais aussi durant les années à venir... pour en nommer certains : la refonte du site internet qui sera mis en ligne en 2023 ; le projet de refonte de l'outil financier et comptable qui verra le jour en 2025.

2022 fut également l'année des partenariats avec des organismes de Sécurité sociale qui vont continuer dans le futur de la Cavimac pour mieux servir nos assurés et nos pensionnés à travers le territoire métropolitain et les départements ultra marins.

Tant de projets qui ont commencé en 2022 et qui vont continuer à nous animer sur les prochaines années, voilà ce que je retiens.

A la lecture de ce rapport d'activité, vous trouverez de nombreux projets menés au cours de cette année, je vous en souhaite une excellente lecture et à très vite pour l'année 2023 !



Laurent Varnier
Directeur général

Panorama 2022

03. Relation presse

La Cavimac a déployé sa stratégie de la relation presse. Cela constitue l'ensemble des actions réalisées vis-à-vis de la presse pour permettre d'améliorer notre visibilité auprès de nos assurés, de nos responsables de collectivité mais également des différentes parties prenantes : professionnels de santé, organismes de la sphère de la Sécurité sociale.

02. Travaux de préparation pour la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion 2023-2027

La Cavimac a organisé des groupes de travail comprenant des managers et des collaborateurs volontaires pour réfléchir sur les prochains objectifs et la stratégie de l'organisme. Par la suite, un groupe de travail entre la Cavimac, la Direction de la Sécurité sociale et la Direction du Budget a été mis en place pour finaliser la future COG.

01. Améliorer sa relation avec les assurés

La Cavimac rencontre régulièrement les responsables nationaux des différents cultes afin de pouvoir travailler ensemble pour une meilleure relation avec ses assurés.

Toute l'année :

Des propositions pour accueillir ou animer des actions pour les
élèves de l'Ecole Nationale Supérieure de la Sécurité sociale (EN3S).

04. Plan énergétique

Depuis plusieurs années déjà, la Cavimac se mobilise sur la démarche de Responsabilité sociale des entreprises et agit en faveur d'une réduction des consommations. C'est dans ce contexte que la Cavimac a engagé des actions dès juillet 2022 afin de préparer la fin de l'année et la suite. La Cavimac souhaite ainsi prendre pleinement part dans cette mobilisation collective annoncée par le gouvernement.

05. Partenariats

La Cavimac a développé des actions de mutualisation tout au long de l'année avec de nombreux organismes (CGSS de La Réunion, Camieg, DSS, CNAV, MSA...). Cela a permis de mettre en place : des projets en interne pour moderniser l'organisme, des actions de prévention et également des ateliers à destination de nos assurés. Ces partenariats permettent ainsi d'agrandir et d'améliorer notre offre de service.

06. Baromètre social institutionnel

Dans le cadre de la démarche « être bien au travail », la Cavimac participe pour la première année au Baromètre Social Institutionnel (BSI).

Un premier aperçu du climat social au sein de l'organisme : 95% des salariés se déclarent satisfaits de leur travail actuel.

Chiffres clés 2022

Maladie



3 jours

Délai moyen de traitement
des feuilles de soins
électroniques (FSE)

Recouvrement



89 %

des collectivités déclarent
et payent en ligne
leurs cotisations sociales

Action sociale



2 344

aides financières maladie
accordées

Prévention



19,4 %

Taux de participation à au
moins une étape des «Instants
santé»

Retraite



584

Pensions de vieillesse
liquidées en 2022

Affiliation



100 %

des nouvelles associations
culturelles ont bénéficié
d'un entretien personnalisé

Site internet



+7 660

visites mensuelles
en moyenne, soit près de
92 000 visites en 2022

La Cavimac : plus de 40 ans d'expertise dans le domaine de la protection sociale des cultes !

La construction de la Caisse d'Assurance Vieillesse Invalidité Maladie des Cultes (Cavimac) s'est effectuée en plusieurs étapes. C'est un organisme de Sécurité sociale intégré au Régime Général avec une mission spécifique. De ce fait, **la Cavimac est l'interlocuteur unique pour le monde cultuel**

C'est à partir de 1975 que des discussions vont s'ouvrir pour intégrer les membres des cultes au Régime Général. Ces dernières ont abouti à la loi du 2 janvier 1978. Ensuite une succession d'ajustements donneront naissance à la Cavimac par la loi du 27 juillet 1999 (impliquant la fusion de deux organismes de sécurité sociale : la Camavic et la Camac créées en juillet 1979 pour gérer respectivement les risques vieillesse et maladie).

La Cavimac est un régime totalement intégré au régime Général des salariés tant du point de vue financier que du point de vue des droits ouverts en maladie, maternité, invalidité, indemnités journalières, vieillesse et veuvage.

Ce système intégré est un atout pour nos assurés et nos retraités car ils disposent en un seul organisme d'une Urssaf, d'une Cnam et d'une Carsat. La Cavimac est un organisme qui facilite les démarches de ses assurés.

À l'origine, essentiellement composée par des ministres du culte catholique, la Cavimac est devenue en une quarantaine d'années le régime social unique des cultes en France. Elle est située sur un site unique à Montreuil en Île-De-France et couvre les départements métropolitains et ultra-marins.

C'est aujourd'hui le seul organisme de Sécurité sociale qui détient une expertise du monde cultuel d'un point de vue social sur tout le territoire français. De ce fait, la Cavimac est un organisme obligatoire et central pour le monde cultuel en matière d'affiliation, de recouvrement, d'assurance maladie et d'assurance vieillesse. La Cavimac assure également la gestion d'un fonds d'action sanitaire et sociale et pilote des actions de prévention destinées à sa population cultuelle. Fort de cette expertise pluridisciplinaire, d'autres cultes ont rejoint la Cavimac : anglicans, arméniens, bouddhistes, hindouistes, musulmans, orthodoxes, protestants, évangéliques et témoins de Jéhovah.

Cette diversité se retrouve également au sein de son Conseil d'Administration.

Une gouvernance dans le dialogue et la concertation

– Le Conseil d'Administration

Le CA de la Cavimac est composé de **27 administrateurs élus pour 4 ans – mandat 2019-2023**. Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques et contrôle l'activité de l'organisme, en vote les budgets et en approuve les comptes.

Le Ministère chargé de la Sécurité sociale et le Ministère en charge du budget participent aux séances du CA.



Les travaux du CA en 2022 :

- Approbation de la COG 2023-2027
- Nouveau service numérique : Mon espace santé
- Le répit : Modification du Règlement Intérieur de l'Action Sanitaire et sociale

Les travaux du Bureau du CA en 2022 :

- Projet du nouveau site internet
- Stratégie relation presse
- Projet d'élaboration d'un guide détaillé

– Le Directeur

Le Directeur assure le fonctionnement de l'organisme sous le contrôle du Conseil d'Administration. Il exécute les décisions du Conseil d'Administration. Il a seule autorité sur le personnel et fixe l'organisation du travail des services. Il prend seul toute décision à caractère individuel ou collectif que comporte la gestion du personnel. Il représente la Cavimac dans tous les actes de la vie civile et en justice.

– Les commissions

Au nombre de 8, les commissions animent et valident des actions en lien à leurs compétences. Elles sont composées d'administrateurs et sont spécialisées dans les domaines suivants :

- Commission des marchés publics
- Commission des pénalités financières
- Commission de recours amiable
- Commission de l'Action Sanitaire et Sociale
- Commission de répartition des cotisations
- Commission d'Affiliation
- Commission du Forfait Soins Infirmier
- Commission des relations Cavimac / Mutuelle Saint-Martin

Une instance de pilotage interne a été mise en place, le « Comité Stratégique de pilotage de la Cavimac », composé :

- Directeur
- Directeur adjoint
- Directeur comptable et financier
- Médecin Conseil

– Les tutelles

La Cavimac a deux ministères de tutelle : le Ministère chargé de la Sécurité sociale et le Ministère en charge du budget. Par ailleurs, le Bureau Central des Cultes du Ministère de l'Intérieur participe aux séances du CA et la Commission Consultative peut avoir recours au Bureau Central des Cultes du Ministère de l'Intérieur.

Cette instance est indispensable pour assurer une bonne affiliation à la Cavimac.



Cette commission dont les membres sont élus pour 4 ans s'est réunie 3 fois en 2022 : 17 janvier – 9 mai – 7 novembre.

Conseil d'administration au 1^{er} janvier 2022



PRÉSIDENT
Père Michel ESPOSITO



VICE-PRÉSIDENTE
Sœur Béatrice MOREL

AU TITRE DU CULTE ADVENTISTE

TITULAIRE Pasteur Philippe AUROUZE
SUPPLÉANT Pasteur Joël KICHENAMA

AU TITRE DU CULTE ANGLICAN

TITULAIRE En cours de nomination
SUPPLÉANTE Chanoine Deborah FLACH

AU TITRE DU CULTE BOUDDHISTE

TITULAIRE Lama Droupgyu WANGMO
SUPPLÉANT En cours de nomination

AU TITRE DU CULTE CATHOLIQUE

TITULAIRES Sœur Elisabeth AULIAC
Père François CLÉRET
Père Antoine COUSIN
Sœur Gisèle CUNEGO
Sœur Chantal DUCHESNE
Père Gérard DUMOULIN
Père Michel ESPOSITO
Père François GUILLAUMIN
Sœur Agnès LOMBARD
Sœur Monique MAGE
Père Achille MESTRE
Père Jean-Christophe MEYER
Sœur Béatrice MOREL
Monseigneur Denis MOUTEL
Père Pierre-Yves PECQUEUX
Monsieur Jean POUJOL
Sœur Marie-Ange SAUER

SUPPLÉANTS Sœur Aubierge AMOUSSOU
Sœur Anne-Julie HOLUB
Frère Michel CAILLAUD
Sœur Dominique RAYMOND
Sœur Marie-Joseph CAVALIER
Monseigneur Olivier RIBADEAU-DUMAS

AU TITRE DU CULTE PROTESTANT ÉVANGÉLIQUE

TITULAIRES Pasteur Ernest STRUPLER
Pasteur Marc DEROEUX
SUPPLÉANTS Pasteur Salomé KUHM
En cours de nomination

AU TITRE DU CULTE MUSULMAN

TITULAIRE Monsieur Abbas CADJEE
SUPPLÉANT En cours de nomination

AU TITRE DU CULTE ORTHODOXE

TITULAIRE Monseigneur Dimitrios PLOUMIS
SUPPLÉANT Père Michel SELINIOTAKIS

AU TITRE DES TÉMOINS DE JÉHOVAH

TITULAIRE Monsieur Emmanuel DURAND
SUPPLÉANT Monsieur Nicolas PHILIPPE

AU TITRE DES ANCIENS CULTUELS

TITULAIRES Monsieur Jean DOUSSAL
Madame Christiane PAURD
SUPPLÉANTS Monsieur François HUBERT
Madame Isabelle SAINTOT

Commissions au 1^{er} janvier 2022

Pour l'organisation de ses travaux, le Conseil d'Administration dispose de **8 commissions**, constituées d'administrateurs. Les administrateurs ont voix délibératives auxquelles ils délèguent les domaines suivants :

COMMISSION DE RECOURS AMIABLE

PRÉSIDENTE
Sœur Monique MAGE

MEMBRES Père François CLERET
Pasteur Marc DEROEUX
Monseigneur Dimitrios PLOUMIS

COMMISSION DES MARCHÉS

PRÉSIDENT
Pasteur Philippe AUROUZE

MEMBRES Père Gérard DUMOULIN
Monsieur François HUBERT
Sœur Agnès LOMBARD
Monsieur Nicolas PHILIPPE

COMMISSION DES PÉNALITÉS FINANCIÈRES

PRÉSIDENTE
Sœur Monique MAGE

MEMBRES Père François CLERET
Pasteur Marc DEROEUX
Monseigneur Dimitrios PLOUMIS

COMMISSION DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

PRÉSIDENT
Père Antoine COUSIN

MEMBRES Sœur Gisèle CUNEGO
Madame Salomé KUHM
Sœur Agnès LOMBARD

SUPPLÉANTS Sœur Marie-Joseph CAVALIER
Monseigneur Olivier RIBADEAU DUMAS

COMMISSION D'AFFILIATION

PRÉSIDENT
Pasteur Ernest STRUPLER

MEMBRES Monsieur Abbas CADJEE
Sœur Chantal DUCHESNE
Père Jean-Christophe MEYER
Sœur Marie-Ange SAUER
Lama Droupgyu WANGMO

SUPPLÉANTS Sœur Aubierge AMOUSSOU
Père Michel SELINIOTAKIS

COMMISSION DE RÉPARTITION DES COTISATIONS - INTRA - CULTE - CATHOLIQUE

PRÉSIDENT
Père Gérard DUMOULIN

MEMBRES Sœur Gisèle CUNEGO
Père François GUILLAUMIN
Père Pierre-Yves PECQUEUX
Monsieur Jean POUJOL

SUPPLÉANTE Sœur Dominique RAYMOND

COMMISSION DU FORFAIT SOINS INFIRMIERS

PRÉSIDENTE
Sœur Gisèle CUNEGO

MEMBRES Frère Michel CAILLAUD
Sœur Anne-Julie HOLUB
Sœur Marie-Ange SAUER

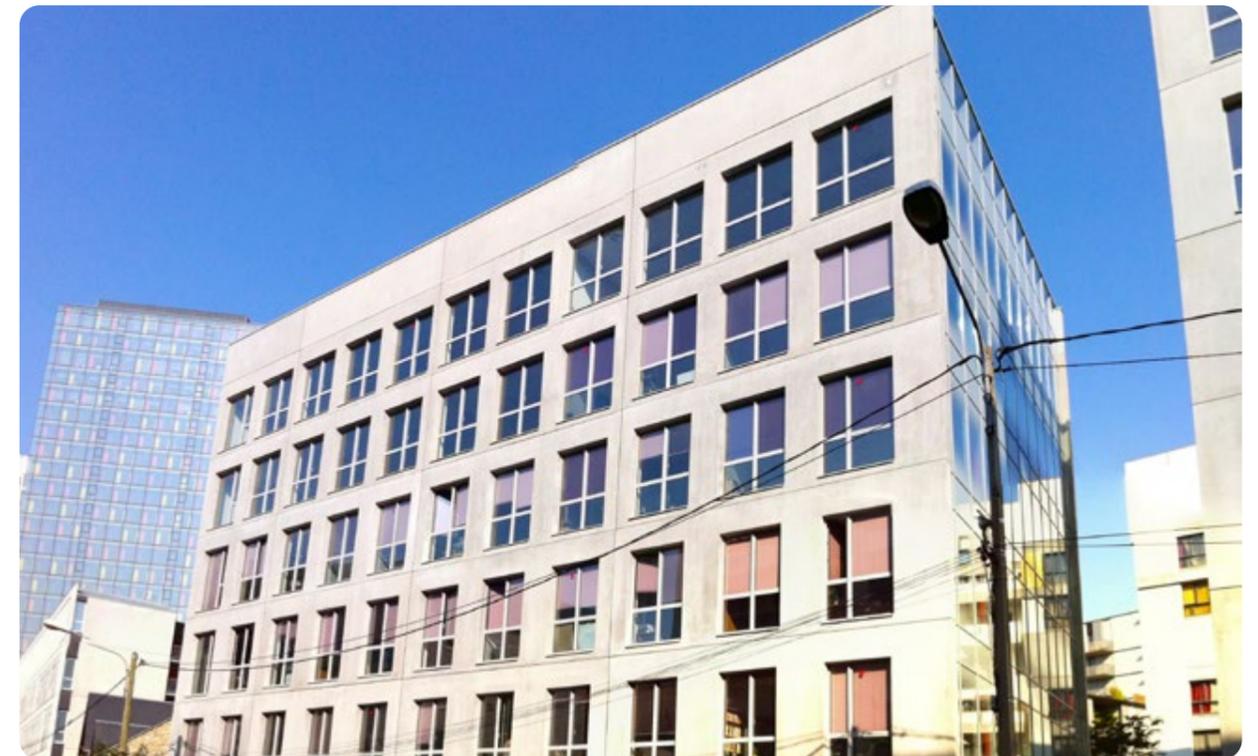
SUPPLÉANTE Sœur Elisabeth AULIAC

COMMISSION DE RELATIONS CAVIMAC/MUTUELLE SAINT MARTIN

MEMBRES Père Jean-Christophe MEYER
Père Pierre-Yves PECQUEUX

SUPPLÉANT Père Achille MESTRE

Organigramme de la Cavimac



Partie 1

Qualité de service, action sociale, service médical et prévention

- page 18 L’AFFILIATION ET LA GESTION DU RECOUVREMENT
- page 19 LES PRESTATIONS MALADIE
- page 20 LES PRESTATIONS RETRAITE
- page 21 LE CONTRÔLE DES SOINS ET LA PRÉVENTION
- page 23 L’ACTION SOCIALE



L'affiliation un point d'entrée pour l'ouverture des droits

L'affiliation est le point d'entrée pour pouvoir bénéficier de l'ensemble des prestations sociales. En tant que régime obligatoire, il est donc essentiel pour la Cavimac d'affilier les ministres des cultes, les membres de collectivités et de congrégations reconnus. Ainsi une commission consultative accompagne également cette démarche, parfois complexe, pour bien identifier nos assurés. .

Le recouvrement des cotisations pour financer la protection sociale

Le processus de recouvrement à la Cavimac est intégré avec l'affiliation, la retraite et l'action sociale. En effectuant la Déclaration Sociale Nominative (DSN) pour le compte des collectivités cultuelles, la Cavimac confirme son rôle majeur au sein de la sphère sociale.

Afin d'apporter toujours plus de services, la Cavimac a organisé des **webinaires** qui ont permis de répondre aux questions émanant des collectivités et constitués des moments forts d'échanges.

Chiffre clé

90 %

le taux de déclaration et de paiement des cotisations en ligne

Chiffres clés

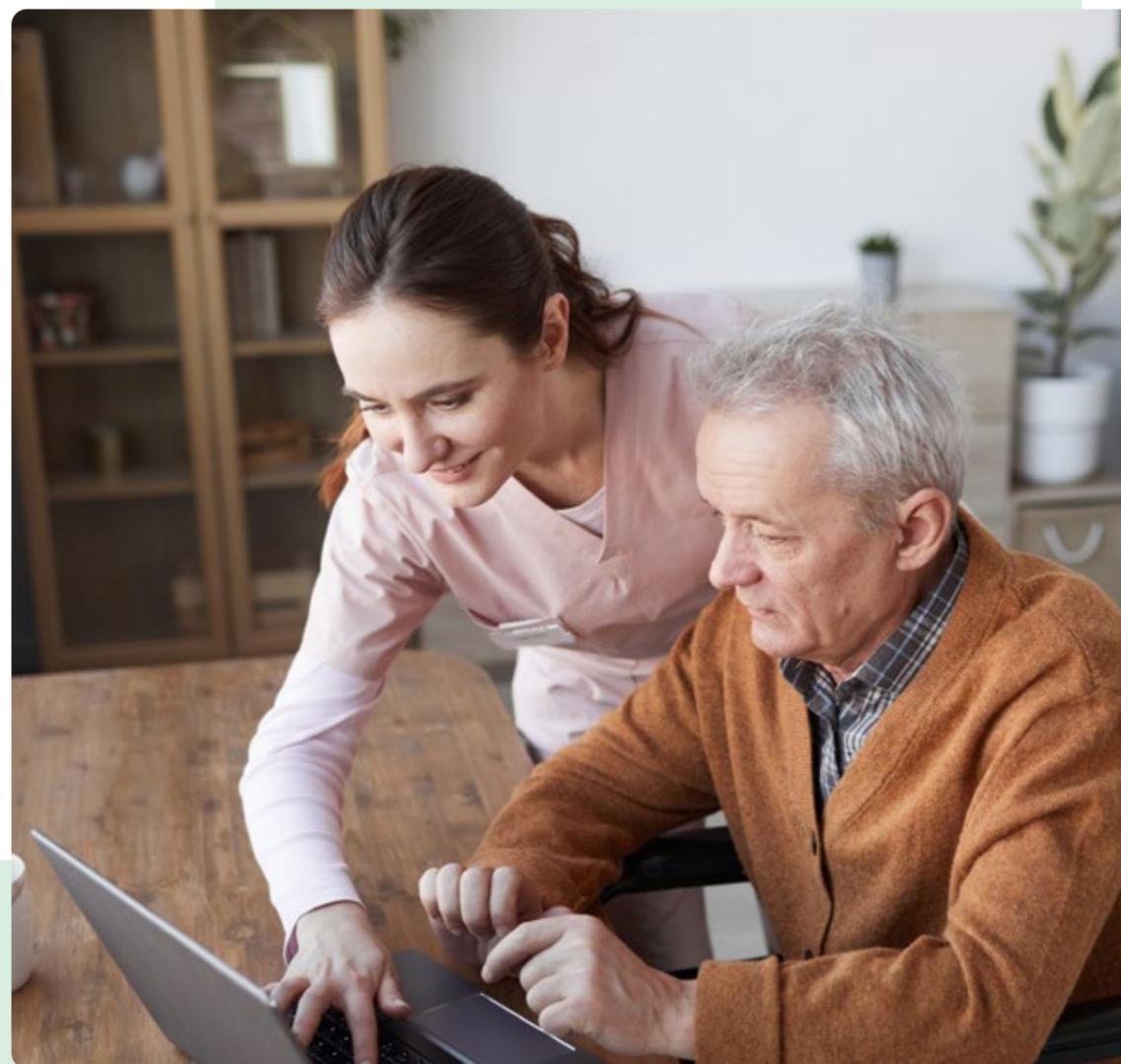
100 %

le taux d'association culturelles nouvellement adhérentes ayant bénéficié d'un entretien personnalisé

* concerne les nouvelles collectivités adhérentes comptant au moins un assuré cotisant

8 jours

le délai moyen de traitement des demandes d'affiliation



Les prestations maladie toujours au cœur de l'actualité

L'année 2022 a connu l'amélioration des conditions sanitaires avec une sortie progressive de la crise du Covid 19 qui avait nécessité adaptation et forte réactivité pour répondre aux attentes de nos assurés, notamment les plus fragiles.

Le service maladie a consolidé son niveau de performance en termes de services rendus à l'assuré et aux collectivités. A ce titre, les délais de paiement ont été maintenus à un niveau très satisfaisant, que ce soit pour les feuilles de soins télétransmises ou pour les feuilles de soins papier, soit respectivement 3 et 4 jours. De même, les délais d'instruction et de versement des prestations en espèces se situent à moins de 15 jours. Ces résultats satisfaisants interviennent, en

dépit de la sortie de crise sanitaire qui a eu un effet sur l'augmentation du volume des flux.

Afin d'améliorer l'accès aux soins, notamment pour les assurés les plus modestes, les plafonds de ressources ont été relevés pour la complémentaire santé solidaire et la pension d'invalidité.

2022 a connu aussi la généralisation du service Mon Espace Santé. Le patient est plus que jamais acteur de sa santé. Ce nouveau service public permet à chacun de stocker et de partager ses documents de santé en toute sécurité, pour être mieux soigné en simplifiant l'exercice des professionnels de santé et les démarches des usagers.

Chiffres clés

7

congés MATERNITÉ

162 742 € montant des indemnités journalières maladie en 2022

5 978 dossiers C2S (nombre total de bénéficiaires)

21

congés PATERNITÉ

34 834 € montant des indemnités journalières maternité en 2022

3 595 Nombre de bénéficiaires C2S gratuite

151

arrêts MALADIE

16 706 € montant des indemnités journalières paternité en 2022

2 383 Nombre de bénéficiaires C2S participative

4 jours

Délai moyen de traitement (FSP)

96 %

Taux de télétransmission



Christine PILATRE,

Responsable des Prestations Maladie

« Le contexte exceptionnel de la crise sanitaire pour la deuxième année consécutive, a contraint le service maladie à démontrer sa capacité de résilience et d'adaptation afin de garantir le bénéfice de toutes les prestations servies à nos assurés »

Les prestations retraite



Les missions du service des prestations vieillesse

Le service des prestations vieillesse s'articule autour de deux entités : le pôle Carrière et le pôle Retraite. Le pôle Carrière a pour mission de certifier les carrières des assurés en amont du processus de liquidation des pensions afin de faciliter le moment venu la conclusion des dossiers de prestations vieillesse.

Ce pôle est de plus en plus sollicité concernant la fiabilisation des carrières compte tenu de la complexité grandissante de celles-ci. Cette complexité est liée à l'accroissement des carrières européennes et internationales qui doivent être connues de la Cavimac en raison de son critère de subsidiarité.

Le pôle Retraite a la charge de procéder à la liquidation des pensions de droits propres et de droits dérivés ainsi qu'à celle des avantages non contributifs.

Par ailleurs, l'équipe de la Retraite a également comme tâches d'effectuer les mises à jour d'adresses et de paiement au bénéfice des retraités, de gérer également les successions, les indus, et de vérifier les retours des certificats d'existence pour les pensionnés résidant à l'étranger.

Une relation personnalisée avec les assurés

Le service des prestations vieillesse est composé d'agents qui gèrent chacun un portefeuille de lettres bien déterminé.

Cette organisation possible dans un organisme à taille humaine constitue l'assurance d'une relation directe et personnelle avec les assurés et les responsables des collectivités culturelles.

Cette gestion individualisée permet donc à l'assuré ou

au responsable de collectivité d'avoir un seul et unique interlocuteur pour le suivi du dossier concerné.



« Le service des prestations vieillesse a comme objectif de liquider les retraités dans les meilleurs délais au bénéfice des futurs retraités malgré la complexité de la fiabilisation des carrières liée à l'évolution de la réglementation nationale et internationale »

Chiffres clés

584

pensions de vieillesse liquidées en 2022

101 €

Montant moyen de la pension-droits dérivés en 2022

69

pensions de réversion liquidées en 2022

416 €

Montant moyen des allocations de solidarité en 2022

33

allocations de Solidarité aux personnes âgées liquidées en 2022

330 €

Montant moyen de pensions -droits propres en 2022

Le service médical

La Cavimac dispose d'un service médical qui est chargé de donner un avis sur les demandes de prestations formulées par les assurés et soumises à l'avis du médecin-conseil.

- Prise en charge à 100 % ;
- Transports ;
- Appareillage (fauteuils roulants manuels ou électriques, prothèses, orthèses...);
- Invalidité, inaptitude ;
- Soins à l'étranger ;
- Délivrance de médicaments pour départ à l'étranger ;
- Traitement des dossiers Recours Contre Tiers (RCT) ;
- Forfait Soins Infirmiers (premières demandes et renouvellements) ;
- Suivi des arrêts de travail en maladie



Pôle Prévention en Santé (PPS)

L'intégration du pôle prévention au service de l'Action Sanitaire et Sociale a permis de poursuivre les actions déjà mises en place antérieurement, mais également de développer les partenariats et de réaliser des actions innovantes.

La Cavimac, comme chaque année, a fait bénéficier ses assurés des actions de prévention pilotées par le Régime Général. Ainsi, dans le cadre des parcours de soins, 27 assurés ont pu bénéficier du Service de retour à domicile après hospitalisation «PRADO», 700 assurés ont adhéré au service d'accompagnement des maladies chroniques (diabète et asthme) «SOPHIA», sans oublier le programme «M'T dents» pour nos assurés et leurs ayants-droit âgés de 3 à 24 ans. De son côté, la Cavimac a invité à un Bilan Bucco-Dentaire 2396 assurés et ayants-droit âgés de 64 à 84 ans. Les derniers EPS ont été réalisés dans cinq départements, principalement en Ile de France, laissant la place à la généralisation, en deux phases, des Instants santé.

La première a démarré avec l'invitation d'un peu plus de 6700 assurés sur l'ensemble du territoire métropolitain. Le taux de participation de 19,4% est prometteur, s'agissant d'une action très novatrice pour nos assurés. La deuxième phase aura lieu en 2023.

La campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière a été reconduite (tous les assurés âgés de 65 ans et plus, les assurés atteints de certaines maladies chroniques, les assurés obèses, les femmes enceintes), ainsi que la campagne spécifique Cavimac dédiée aux assurés âgés de 60 à 64 ans (ne répondant pas aux critères d'invitation de la campagne nationale).

Les assurés répondant aux critères ont été invités aux



campagnes nationales de dépistage organisé des cancers du sein, du côlon et du col de l'utérus.

Fortes des retours positifs enregistrés, la Cavimac a maintenu pour ses assurés la mise à disposition de la plateforme d'écoute et de soutien psychologique anonyme et gratuite, PROS-CONSULTE. Cette plateforme a également été sollicitée en présentiel pour effectuer une démarche d'écoute et d'aide auprès de deux collectivités ayant dû faire face à des périodes difficiles. Ces interventions ont été particulièrement appréciées. Démontrant son utilité, la permanence de l'assistante sociale a été étendue à deux jours par semaine.

Un webinaire destiné aux assistantes sociales diocésaines a été organisé afin de leur présenter l'offre de prévention et l'accompagnement social de la Cavimac.

Deux nouveaux ateliers de prévention ont été mis en place : le premier en partenariat avec la Camieg, sur l'agglomération de Nancy, consacré au mal de dos, le second en partenariat avec la Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS) de La Réunion, consacré à la mobilité et à

l'habitat.

Enfin, afin de faciliter l'aide de proximité en faveur de ses assurés, la Cavimac a organisé sa première « Rencontre Santé », intitulée « comment contribuer à l'amélioration de la prise en charge bucco-dentaire des assurés ». Animée par le pôle prévention, elle réunissait le dentiste-conseil, l'assistante sociale, le responsable du service Action Sanitaire et Sociale ainsi que les responsables de collectivités.

Chiffres clés

+720 000 €

consacrés à la prévention en 2022

6 759

assurés invités aux Instants santé, 19,4 % de participation au premier entretien motivationnel

35 %

de taux d'adhésion au programme «SOPHIA»

L'action sociale dynamique et efficace

Au cours de l'année écoulée, et même sans être totalement terminée, la crise sanitaire a fait place à une crise économique qui a fait perdurer les difficultés financières auxquelles les assurés et les collectivités religieuses étaient déjà confrontée

Dans ce contexte, avec plus de 6 millions d'euros et une augmentation de près de 9 % du montant global des aides versées au cours de l'exercice 2022, l'Action Sanitaire et Sociale de la Cavimac démontre une fois de plus son utilité. En dépit de la diminution du nombre global d'assurés, le nombre de demande d'aides financières reste constant, certaines d'entre elles étant plus sollicitées que d'autres, notamment celle liées à la dépendance (mise aux normes de salle de bain, adaptation de logement...), au bien vieillir et au maintien à domicile.

Parallèlement, l'ASS a dû faire face à une forte augmentation des demandes d'aides au paiement des cotisations (+33 %). Due à la situation économique et à des demandes de régularisations d'arriérés de cotisations, ces dossiers ont généré une augmentation de 18% des aides accordées par rapport à l'année précédente.

Après plusieurs années de diminution, on a également pu constater une augmentation significative du financement des aides ménagères à domicile qui enregistre une hausse de 12,22 %. Cette évolution est naturellement la conséquence d'un besoin lié, à la fois au vieillissement des assurés, mais également à une reprise d'activité des associations d'aide à domicile fortement perturbée par la pandémie. La Commission d'Action Sanitaire et Sociale a également vu le nombre de dossiers qui lui ont été présentés, augmenter de 4,5 %, passant de 244 dossiers en 2021 à 255 dossiers en 2022, ce qui correspond à une moyenne de 64 dossiers étudiés par Commission.

Le taux de réponses favorables reste stable avec 90,6 % d'acceptation des demandes.

Au-delà de cette activité de traitement des demandes d'aides financières, le service de l'Action Sanitaire et Sociale s'est également

attaché à anticiper sur l'avenir et dans la mesure du possible, à prévoir les besoins des assurés et des collectivités en fonction de leur évolution. Une nouvelle prestation en faveur des aidants, l'aide au répit, a été finalisée et est d'ores et déjà accessible. Le groupe de travail, évoqué l'an passé et en charge de mettre en place une politique de prise en charge de la dépendance et du «mieux vieillir», a poursuivi son travail de fonds pour aboutir aujourd'hui à la rédaction d'un projet qui pourra être présenté aux autorités de tutelle.

Afin d'élargir son offre de service, la Cavimac propose désormais à raison de deux jours par semaine, l'appui d'une assistante sociale diplômée, en charge d'une part de recueillir les besoins des collectivités et des assurés, de les orienter vers le service compétent, mais surtout de les accompagner vers des aides de droit commun qui ne relèveraient pas de la Cavimac (Mairies, Conseils régionaux, Administrations ...).

L'année 2023 marque la première année d'une nouvelle COG fixant de nouveaux objectifs. Le service de l'Action Sanitaire et Sociale entend bien être au rendez-vous et poursuivre ses efforts pour les atteindre.

Chiffres clés

515 416 €

aides financières maladie versées

37

aides à l'amélioration de l'habitat, individuelles ou collectives, accordées pour un montant total de plus de 336 000 €

36

collectivités financièrement accompagnées pour le paiement de leurs cotisations pour un montant global de près de 1 345 899 €

2 344

demandes d'aides financières maladie ont été traitées

Partie 2

Organisation et responsabilités sociales



- page 26 LES RESSOURCES HUMAINES
- page 27 LA GESTION JURIDIQUE, LE CONTRÔLE DE GESTION ET LES MARCHÉS PUBLICS
- page 29 LE SYSTÈME D'INFORMATION
- page 30 LA COMMUNICATION
- page 31 LES SERVICES GÉNÉRAUX
- page 32 LE CONTRÔLE INTERNE ET LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE
- page 32 LA DIRECTION COMPTABLE
- page 34 BILAN DE LA COG 2018 - 2022

Des Ressources Humaines en pleine action sur toute l'année

La fonction Ressources Humaines est une activité transverse destinée à assurer l'efficacité de l'organisme.

Elle traite d'une part de l'administration du personnel : contrats, absences, gestion des temps, paie, contributions sociales et fiscales, frais de déplacements...
Et d'autre part, du développement des ressources humaines : recrutement, formation, suivi des carrières...

Le dialogue social avec les instances représentatives du personnel (CSE, Représentants syndicaux) occupe également une part importante de l'activité RH et permet la concrétisation de mesures en faveur du collectif.

Le service RH est également très présent sur l'axe social du plan de développement durable et s'attache constamment, comme dans le cadre de la COG, à remplir les objectifs pour lesquels la Caisse s'est engagée.

Les points phares de l'année 2022 :

Recrutement : une politique toujours aussi active

Le recrutement a occupé une part importante de l'activité Ressources Humaines en 2022. Au fil des mobilité institutionnelle ou des départs à la retraite, cette activité a subi une hausse cette année : 35 offres d'emplois ont été publiées et l'activité a été rendue difficile par un marché du travail en tension.

Enfin, dans le cadre de la politique de diversité et d'égalité des chances, la Caisse soutient l'accueil des stagiaires : 7 ont été encore accueillis en 2022 :

- 5 en études supérieures,
- 2 élèves des 60^{ème} et 61^{ème} promotions de l'EN3S, 1 en stage de Direction et 1 en stage d'encadrement.

Un dialogue social ouvert et constructif

En vue des élections de renouvellement du CSE, l'année 2022 a été l'occasion de négocier avec nos partenaires sociaux la mise en place du vote électronique, suivi de la négociation du protocole d'accord préélectoral.

Suite à la demande de nos représentants syndicaux et en l'absence de ligne budgétaire supplémentaire, la Direction a toutefois mis en œuvre le rachat des jours RTT 2022 par le biais d'une décision unilatérale. Elle n'exclue pas l'ouverture de négociation pour les années 2023 à 2025 sous la forme d'un accord collectif sous réserve de disponibilités financières.



Chiffres clés

+ 100

entretiens de recrutement ont été menés

18

embauches réalisées

Un service juridique pleinement investi pour nos assurés

L'activité du Service juridique a été particulièrement marquée par l'arrivée d'une audicière chargée de représenter la Caisse dans les dossiers contentieux. L'arrivée de notre audicière a un double objectif : d'une part, permettre la représentation de la Caisse par une personne ayant une connaissance très précise de la législation et de la réglementation applicable à nos assurés et, d'autre part, permettre la construction d'un lien de proximité avec nos assurés, y compris au stade du contentieux, afin de solutionner certaines situations avant le passage devant le Juge.

En effet, s'il existe un lien de proximité fort entre les Services de production de la Caisse et les assurés et collectivités religieuses, ce lien est moins évident au niveau du Service juridique. Des actions ont donc été menées, notamment au niveau de la Commission de recours amiable.



Meggie RACINE,
Responsable du service
Juridique

« Si le Service juridique est souvent vu sous le prisme du contentieux, il ne faut cependant pas oublier qu'il vient aussi en appui des différents

Services de la Caisse pour assurer une veille quant aux évolutions législatives et réglementaires. Le Service juridique est en ce sens effectivement un service support pour les Services de production ! »

Le contrôle de gestion et les marchés publics en pleine mutation



Les achats

Le service Achat et marchés assure le respect de la réglementation relatif à la commande publique ainsi que le contrôle de la computation des seuils basée sur la nomenclature des achats de la Cavimac.

Du point de vue de l'activité ce sont 190 contrats et marchés actifs en 2022 dont les procédures ont nécessité des activités de passation (publicité, analyse, négociation) et de suivi (bon de commande, avenant etc.).

Par ailleurs, conformément à l'arrêté du 19 juillet 2018 portant réglementation sur les marchés publics des organismes de sécurité sociale, la commission chargée de statuer sur les marchés publics dits « formalisés » (au-delà de 140 000,00 € HT pour les marchés de fourniture et de service) s'est réunie deux fois en 2022.

Enfin, 2022 a également permis de mettre en route la modification du processus de validation de la dépense en amont des prochaines échéances relatives à la modification de notre ERP.

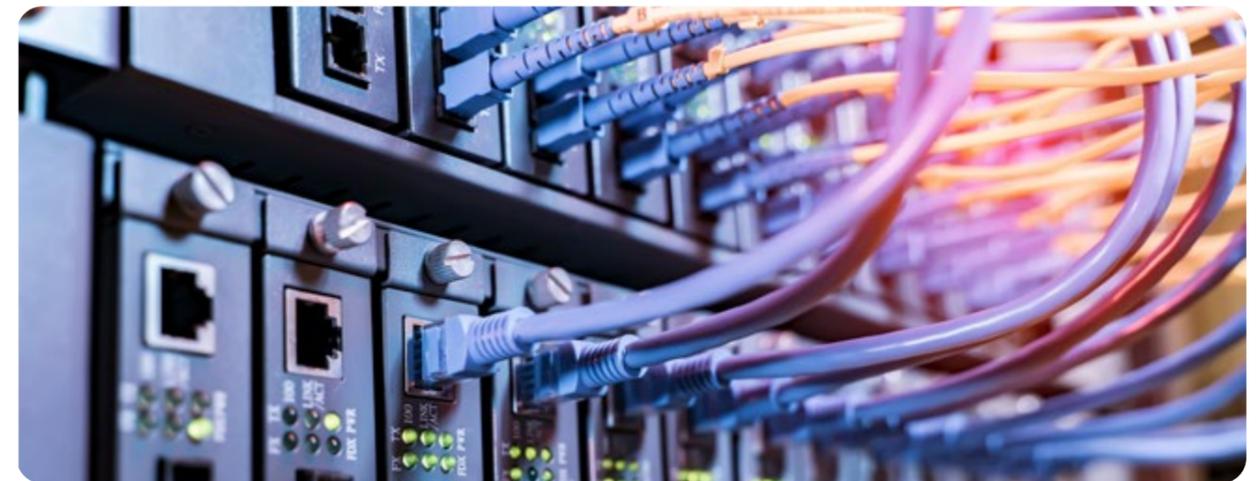
Le contrôle budgétaire

En 2022, le service en charge du budget a continué et consolidé son action initiée depuis 2020, à savoir, la refonte complète du dispositif de suivi et de contrôle budgétaire, dans l'objectif d'une maîtrise accrue des prévisions budgétaires et de son l'exécution.

Une grande partie de l'activité du service a également portée sur la préparation des différents scénarii budgétaires dans le cadre de la négociation de la COG 2023/2027.

Le Système d'Information, « cœur du réacteur » de la Cavimac

La Direction du Système d'Information (DSI) de la Cavimac est composée de professionnels qui interviennent sur tous les domaines de compétences



Le Service Informatique Logistique et Infrastructure (SILI)

s'occupant de l'infrastructure technique de la Cavimac, a procédé à la migration des postes de travail en passant du système d'exploitation Windows 7 à Windows 10 avec une assistance aux agents au vu du changement d'environnement et des conséquences liés à des événements extérieurs subis (politique de sécurisation de Microsoft...).

Le Service Informatique Etude et Données (SIED)

s'occupant du paramétrage fonctionnel des différents applicatifs utilisés et réalisant certains traitements essentiels (comme le Recouvrement de cotisations, ou le recueil des données chiffrées). Ce service a participé à la réalisation d'un outil de projection financière et la refonte de l'interface comptable concernant les prestations maladie.

Le Support Commun Métier a pour principale mission de mettre à disposition un ensemble de systèmes d'informations (SI) pour permettre aux différents services de production de la caisse de mener les tâches attendues et nécessaires pour nos adhérents/assurés.

Dans son organisation actuelle, la Cavimac collecte des cotisations (affiliation/recouvrement) et verse

des revenus de remplacement (maladie/vieillesse). Pour toutes ses missions, la Cavimac s'est construit une urbanisation composée de SI infogérés (maladie, recouvrement) et de SI propres (affiliation/retraite). La Cavimac qui est un organisme de la sécurité sociale, communique avec les différents partenaires de la sphère sociale (CNAV, AGIRC-ARRCO, CNAM, GIP info retraite, URSSAF, DGFIP) à l'aide de différents flux : DSN, PASRAU, RGCU, déclaration fiscale,..... Pour suivre les évolutions qu'apportent chaque année les lois de financement de la sécurité, la Cavimac s'emploie à mettre en place, développer, déployer des nouveaux projets.

En 2022 le SCM a mis en place :

- le versement d'une indemnité inflation et d'une indemnité d'aide exceptionnelle de solidarité
- de mettre à jour la norme PASRAU qui intègre l'URSSAF comme nouveau destinataire du flux dans le cadre du recouvrement et du reversement des cotisations sociales sur les revenus de remplacement.
- de mettre à jour la norme DSN
- de déployer plusieurs nouveaux outils maladie pour maintenir la continuité des services.

Une communication multicanale

La Cavimac a engagé sur l'année 2022 plusieurs projets dans l'objectif de pérenniser et d'optimiser sa relation avec ses assurés.

1) La refonte du site internet de la Cavimac

La refonte d'un site consiste à retravailler un site internet déjà existant afin d'améliorer certains de ses aspects : éléments graphiques, rédactionnels mais aussi fonctionnels. Pour permettre une meilleure expérience utilisateur pour nos assurés, nos responsables de collectivité, nos administrateurs.

Après une étude approfondie : état des lieux, réalisation d'un audit, mise en place d'un panel utilisateurs, production d'un cahier des charges ; le lancement de la refonte a commencé durant l'été 2022.

Dans le cadre d'une refonte de site, l'aspect technique est un point clé. Il a donc été primordial avec l'ensemble des équipes de la Cavimac et acteurs du projet de bien déterminer en amont l'arborescence (le squelette du site), les fonctionnalités générales et les contenus. Connexion à France Connect pour une meilleure sécurisation des données, comptes assurés et collectivités modernisés, messagerie privée, espace documentaire, tableaux de bord... sont quelques exemples des fonctionnalités du futur site internet de la Cavimac qui arrivera en 2023 !

2) Le développement de la relation presse

La stratégie de la relation presse constitue l'ensemble des actions réalisées vis-à-vis de la presse pour permettre d'améliorer la visibilité de notre organisme auprès de nos assurés, de nos responsables de collectivité mais également des différentes parties prenantes : professionnels de santé, organismes de la sphère de la Sécurité sociale...

Dans ce cadre-là, une stratégie de la relation presse a été menée avec différentes actions :

→le développement d'une identité sonore : Nous avons travaillé avec des experts en son pour créer une charte sonore unique et reconnaissable qui reflète l'image et les valeurs de la Cavimac pour nos assurés. L'identité sonore est pensée dans le présent, pour le futur ; elle doit être un investissement à long terme, comme un pilier afin de donner du sens et de la

cohérence à notre communication.

Cette identité sonore permet d'identifier la Cavimac en quelques notes. Son rôle est également de créer de la différenciation et de l'attachement émotionnel.

Elle se compose d'un logo sonore et d'une musique d'illustration, qui peut se décliner sur tous types de supports de communication interne mais surtout externe.

Cette identité sonore s'inscrit donc à part entière dans la stratégie de marque de la Cavimac et cela a permis de renforcer notre visibilité pour l'ensemble de nos parties prenantes.

→le déploiement de campagnes de communication et de sa relation avec la presse :

Spot radio, encarts informatifs, communiqués de presse... les encarts-presse sont un outil de communication puissant, ils permettent un ciblage précis et efficace de l'information en fonction des thématiques et de l'audience.

La Cavimac a ainsi déployé depuis 2022 des campagnes de communication diverses - assistante sociale, 100% santé, dépistages des cancers, ateliers de prévention, Complémentaire Santé Solidaire et autres services proposés... - sur différentes presses spécialisées : culturelle, institutionnelle, professionnelle...

L'objectif est de contribuer à la parfaite circulation de l'information et ainsi d'augmenter la visibilité de nos actions pour l'ensemble de nos assurés, nos retraités, nos responsables de collectivité mais aussi des partenaires de la Sécurité sociale.

3) Des actions pour développer le «être-bien» au travail

La Cavimac a également poursuivi ses engagements en faveur de la qualité de vie au travail avec l'organisation :

→De la semaine européenne de la Qualité de Vie au Travail avec la mise en place d'ateliers pour ses collaborateurs : yoga des yeux, massage sur chaise.

→D'actions caritatives : participation à Odyssée - course contre le cancer du sein, collecte de denrées pour l'Ukraine, Les Restos du Cœur.

→De moments de convivialité : box crêpes-party, assemblée générale du personnel, journée des droits de la femme

Des services généraux toujours en action :

Les Services Généraux assurent une continuité d'activité tout au long de l'année sur site ne pouvant pas faire de télétravail dans les tâches qui lui incombent.

Ainsi l'équipe alimente tous les services de la Cavimac en scannérant les documents arrivés le matin afin d'assurer rapidement le paiement des prestations ou le traitement des réclamations pour nos assurés. Toujours garant de la sécurité des agents le service continue à équiper les locaux et commander tous les éléments pour contrer la propagation du virus.

Chiffres clés

104 313

courriers entrants par an

96 721

courriers sortants par an



Chiffres clés

+ 71 %

abonnés sur LinkedIn en 1 an

15 630

assurés possèdent un compte personnel

86 805

visites en 2022 (91 973 en 2021).

1 425

vues sur l'ensemble des vidéos de la chaîne Cavimac sur Youtube. 17 200 impressions.

2 641

responsables de collectivité possèdent un compte sur le site internet de la Cavimac

Un contrôle interne et une lutte contre la fraude qui démontre toute son efficacité

En 2022, le contrôle interne a maintenu sa couverture de contrôle sur l'ensemble des processus avec plus de 29 500 contrôles réalisés. Un plan d'action a été mis en place pour permettre le versement de la prime inflation puis de l'aide exceptionnelle de solidarité.

La Cavimac a poursuivi sa politique de maîtrise des risques avec 165 domaines de risques dont 63 font l'objet d'une action lutte contre les fraudes, fautes et abus. Le plan de lutte contre la Fraude reste axé autour de trois grands thèmes :

- Le contrôle des anomalies à l'affiliation et fraudes associées.
- La répression des fraudes aux prestations maladie, maternité et invalidité.
- La répression des fraudes aux prestations retraite et allocations du minimum.

Plus de 6 300 contrôles ont été réalisés sur ces domaines pour un impact financier de 497 000 €.

Un comité de pilotage Fraude a été mis en place.

Le service Comptable en constante évolution

L'année 2022 est marquée par l'engagement de travaux vis-à-vis de nos partenaires institutionnels.

Tout d'abord, la Cavimac a signé le 29 novembre 2022 une convention de partenariat avec la CNAV qui marque l'entrée de la Cavimac dans le projet SINERGI. Ce progiciel de gestion intégré, a en effet été adapté d'une solution « SAP » à l'environnement d'un organisme de sécurité sociale et est depuis déployé dans divers organismes de sécurité sociale.

Par ailleurs, des travaux ont été menés en partenariat avec la CNSA, la CNAM et l'ACOSS, s'agissant des circuits financiers de la 5ème branche « autonomie ».

Enfin, sur le plan du cadre normatif, nous noterons la mise en œuvre des Loi d'approbation des comptes de la sécurité sociale (LACSS), ainsi que des évolutions du référentiel comptable des organismes de sécurité sociale, qui trouvent leur implication dans les comptes de la Cavimac.

Chiffre clé

+ 6 300

dossiers contrôlés par le service du Contrôle interne en 2022





**Caisse d'Assurance Vieillesse
Invalidité et Maladie des Cultes**
Rapport d'activité 2022

Responsable de la publication :
Laurent Varnier

Rédaction :
Laurent Varnier, Abdenbi Lazrak,
Stéphanie Gaillard, Olivier Barabas,
Nathalie Buisine, Hai-Hau Luong, Michèle
Cacavelli, Hortense De Lavergne, Jean-
François Guilmard, Eric Landais, Julien Le
Saout, Yves Martinot, Christine Pilatre,
François Soliveres, Jean-Marc Toffolon.

Conception et réalisation :
Leslie Breste

Crédits photographiques :
Cavimac, Adobe Stock, Freepik

Impression :



Retrouvez toute l'actualité de la Cavimac
sur les réseaux sociaux :



Cavimac



Cavimac1



Cavimac



Cavimac



Cavimac
Le Tryalis
9, rue de Rosny
93100 Montreuil



www.cavimac.fr

